



 [Suivez-nous sur Facebook](#)

 [Suivez-nous sur Twitter](#)

[Faire suivre cet e-mail](#)



Association STMT



Info du jour

5,1 % d'augmentation pour la filière photovoltaïque !

Le Ministère de l'Ecologie a annoncé la nouvelle mesure en faveur du photovoltaïque ! Soit **une hausse de 5.1 % sur le tarif de rachat de l'électricité solaire**.

Pour les centrales photovoltaïques entre 36 et 100 kilowatts Crête, dites « intégrations simplifiées au bâti », le tarif passe de **17.5 centimes d'€ du kilowattheures à 18.4 centimes d'€ du kilowattheures**.

[ValSolar étudie sur-mesure vos projets, selon vos besoins et à des prix compétitifs !](#)

Côté chantiers

Une image éco-responsable pour l'Association STMT

La nouvelle centrale solaire produit depuis fin septembre ses premiers kilowattheures ! L'Association bénéficie d'une nouvelle image éco-responsable et participe activement au développement des énergies solaires en France.

Des emplois « verts » pour les intégrations solaires

L'étape du **désamiantage** sur la toiture du bâtiment San Sisto, à Contes, a été entièrement réalisée. L'intégration de cette centrale solaire nécessite l'emploi de **9 personnes dites « emplois-verts »**. Une action participant pleinement à la croissance des énergies renouvelables en France.

[Pour en savoir + sur l'action du désamiantage](#)

*Installation de la nouvelle toiture
en bac acier,
San Sisto, à Contes (06)*



*Bâtiment commercial,
à Brignoles (83)*



[photovoltaïque, cliquez-ici.](#)

Un bâtiment commercial fait peau neuve sur sa toiture, à Brignoles (83)

Spécialisé dans la distribution de chauffage et d'isolation écologique, **ce bâtiment bénéficiera d'une toiture « verte » en accord avec son activité commerciale.**

Ce projet c'est : **1000 m² de toiture** rénovée dont **680 m² de panneaux photovoltaïques.**

Soit **une puissance de 99.5 kWc***, l'équivalent d'**une production annuelle de 110 000 kWh.***

kWc : kilowatt Crête / kWh : kilowattheure

Côté presse

Valsolar réalise de la compensation énergétique pour le Syndicat intercommunal de l'eau potable des Alpes-Maritimes.

[Pour en savoir +, cliquez-ici.](#)



Suivez-nous sur Twitter | sur Facebook | **Faire suivre à un ami**



Copyright © *2012* *Valsolar*, Tous droits réservés.

Valsolar SAS au capital de 40 000 € -
RCS Cannes B 509 355 004 –APE 7112B – TVA FR 65 509 355
004

ZI de l'Argile
460 av de la Quiéra - Impasse des Bruyères
BP53 06371 Mouans-Sartoux cedex
Tel. : 04 92 28 32 20
Fax : 04 92 28 32 21
www.valsolar.fr



[Se désabonner de la liste](#) | [Modifier vos préférences d'abonnement](#)